

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes**

Band (Jahr): **121 (2023)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Congrès suisse des sages-femmes 2024

16 et 17 mai 2024, Trafo Baden

Les jeudi et vendredi 16 et 17 mai 2024 se tiendra le Congrès annuel suisse des sages-femmes au Trafo Baden (AG), sous le titre «Parlez des non-dits!». Le vendredi après-midi aura lieu l'Assemblée des délégué-e-s.

Les exposés porteront sur ces thèmes: La santé des femmes, Violence envers les femmes, Tabous autour de la naissance, Les situations particulières de la maternité, les défis de l'allaitement, *We are family*.

Des ateliers en lien avec le thème du congrès et d'autres thèmes seront proposés, ainsi qu'une formation continue intégrée pour les participant-e-s externes, le 17 mai dans l'après-midi: elle sera consacrée au thème des violences domestiques et sera délivrée par Protection de l'Enfance Suisse (cf article p. 22).

Le Comité scientifique et l'équipe du secrétariat de la FSSF



Programme détaillé et inscription disponibles fin janvier 2024 sur www.schweizerischer-hebammenkongress.ch



Nouvelles recommandations sur les MGF/E

Un travail considérable de plusieurs années est arrivé à son terme: les recommandations interdisciplinaires relatives aux mutilations génitales féminines et à l'excision (MGF/E) pour les professionnel-le-s de santé ont été publiées. Des spécialistes issus de divers champs professionnels, notamment des sages-femmes, ont participé à leur élaboration. Les recommandations interdisciplinaires s'adressent aux professionnel-le-s de santé qui travaillent dans les secteurs de la gynécologie, de l'obstétrique, de la pédiatrie et des soins. Elles visent à les sensibiliser aux mutilations génitales féminines, tout en leur offrant une aide pratique pour leur pratique clinique. A noter: un article dans *Obstetrica* et un épisode du podcast de la Fédération suisse des sages-femmes, *Herztöne / Battements de cœur*, seront prochainement consacrés à cette thématique importante pour la profession. A suivre!

Source: Réseau suisse contre l'excision, 23 août, www.excision.ch



Vers les recommandations: www.excision.ch



Activité parlementaire et congé maternité

Les femmes parlementaires en congé maternité doivent pouvoir participer aux séances du Parlement sans perdre leur droit à l'allocation maternité. Le National a adopté le jeudi 14 septembre par 155 voix contre 22 une série d'initiatives cantonales demandant une dérogation de la loi. Le droit à l'allocation de maternité ne prendra plus fin prématurément si une élue participe, pendant son congé de maternité, à des séances parlementaires au niveau fédéral, cantonal ou communal, pour lesquelles aucune suppléance n'est prévue. Pour le National, cette disposition doit valoir qu'il y ait une suppléance ou non.



Source: Communiqué du Parlement suisse du 14 septembre, www.parlament.ch



La FSSF recherche des personnes engagées!

La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) cherche pour mai 2024 un-e nouveau-ille président-e et de nouveaux-elles membres pour le Comité central. Les annonces se trouvent également en page 2 de la présente édition. A diffuser!

Le Comité central de la FSSF

Annonces détaillées sur www.sage-femme.ch



Présidente



Membres du Comité central



Alimentation du nouveau-né: nouvelles recommandations

Parmi les nouveautés de ces recommandations mises à jour:

- Des informations plus développées sur l'allaitement maternel (AM), telles que les principaux avantages, obstacles et axes de soutien;
- Le VIH maternel n'est plus une contre-indication absolue à l'allaitement maternel en Suisse;
- L'évaluation du succès de l'AM ou des indications à une supplémentation doit se baser sur l'intégration d'un ensemble de critères, et non sur la seule perte de poids néonatale;
- Une actualisation sur l'utilisation des préparations infantiles pour nourrissons, ainsi que des informations pratiques pour leur préparation;
- En ce qui concerne les compléments nutritionnels: au-delà des besoins standards pour les nouveau-nés (vitamine D et K), une prise en compte des conditions de santé / régimes alimentaires particuliers des mères allaitantes;
- L'harmonisation des lignes directrices avec d'autres recommandations nationales et/ou internationales récentes.



Vers les recommandations: www.paediatric-schweiz.ch

CONTENU



Assises romandes de l'égalité

Jeudi 7 décembre, Lausanne

La Conférence romande des bureaux de l'égalité – egalite.ch – réunit les responsables des bureaux cantonaux dont la mission est la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes des cantons de Berne (partie francophone), Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura, Valais et Vaud. Sous la présidence annuelle du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, elle organise les prochaines Assises romandes de l'égalité sur le thème «La place des hommes dans l'égalité».



Programme et inscription sur <https://egalite.ch>



Participer à la cohorte SCOHPICA

Un des objectifs de SCOHPICA est d'interroger les causes des départs des professionnel·le·s qui quittent le domaine de la santé et d'identifier les obstacles rencontrés pour leur maintien dans la profession. Des informations récoltées systématiquement dans tout le pays et diffusées largement manquent cruellement. Or, ces informations sont primordiales: les acteur·rice·s qui ont la fonction d'améliorer la situation doivent pouvoir compter sur des résultats fiables et à jour.

Plus d'informations sur www.sage-femme.ch



Participer sur <https://scohpica.ch>



Soutien à la pétition de Physioswiss

Depuis des années, les physiothérapeutes se battent pour obtenir une tarification adaptée, qui suffise à couvrir les coûts. Or, la proposition du Conseil fédéral vise à réduire davantage les tarifs de la physiothérapie. Physioswiss juge cette mesure aberrante et dangereuse et s'y oppose formellement.

Dans le cadre de la consultation en cours, Physioswiss prend position sur les conséquences radicales de l'intervention et demande au Conseil fédéral d'y renoncer. Ses demandes:

- au Conseil fédéral, de mettre un terme à l'intervention tarifaire.
- aux assurances-maladies, de reprendre les négociations et de trouver ensemble une solution pour garantir les soins.
- des tarifs qui couvrent les coûts et qui permettent aux physiothérapeutes de vivre de leur métier et de subvenir aux besoins de leurs familles.

La Fédération suisse des sages-femmes soutient les physiothérapeutes et appelle à signer la pétition en ligne (récolte des signatures jusqu'au 17 novembre)



Vers la pétition: www.physioswiss.ch/fr